

LE MESSENGER DE TAHITI.

Journal Officiel des Etablissements français de l'Océanie,

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS A 3 HEURES DU SOIR.

MAHARU 18. — N° 43.

TE VEA NO TAHITI.

Mahana 23 atopa 1869.

PRIX DE L'ABONNEMENT (payable d'avance):
Un an..... 18 fr.
Six mois..... 10 »
Trois mois..... 5 »
Un numéro: 50 centimes.

Pour les Abonnements et les Annonces, s'adresser
à l'Administration du Gouvernement.

PRIX DES ANNONCES (par insertion):
Les 25 premières lettres..... 25 fr.
Annonces de 20 lignes..... 25 »
Les annonces reçues ne se paient que contre le paiement préalable.

SOMMAIRE.

PARTIE OFFICIELLE. — Nominations. — Avis d'administratif.
PARTIE NON OFFICIELLE. — Commerce de la France pendant les quatre premiers mois de 1869. — Faits divers. — Mouvements du port. — Annonces.

PARTIE OFFICIELLE

Par décision du Commandant Commissaire Impérial en date du 20 octobre 1869, M. Angrand, lieutenant d'artillerie de marine, officier d'ordonnance, a été nommé secrétaire-archiviste, en remplacement de M. du Mesnil, aide-commissaire de la marine, partant pour France.

Par décision du même jour, M. Adam Kulczyk, ingénieur colonial en retraite, a été nommé secrétaire-trésorier de la caisse agricole, en remplacement de M. l'aide-commissaire du Mesnil, partant pour France.

ADMINISTRATION DE L'ORDONNATEUR

Enregistrement et Domaines.

CURATELLE AUX SUCCESSIONS VACANTES.

Les créanciers des sieurs :

- 1° Chabert (Alphonse), décédé à Papeete le 4 mai 1869;
- 2° Hoki (Armand), décédé à Papeete le 16 septembre 1869.

ont été nommés curateurs aux successions vacantes de ces sieurs, en vertu d'une délibération du conseil de la curatelle aux successions vacantes.

Les héritiers sont invités à se faire le plus tôt possible entre les mains du curateur.

Le public est prévenu qu'il sera procédé, en vertu d'autorisation de justice, le mardi 26 octobre courant, à une heure de l'après-midi, au bureau de la curatelle aux successions et biens vacants, sis quai Napoléon, pavillon de l'administration, à la vente aux enchères publiques, au comptant et sans frais, des effets, objets divers et d'un cheval, provenant de la succession du sieur Chabert ou de celle du sieur Hoki.

Il sera procédé de même suite et au même lieu, aux mêmes conditions, à la vente de divers liquides (eau-de-vie, absinthe, etc.) en caisses ou en demi-jonques, provenant de confiscation.

Service des Substances.

L'administration, ayant besoin d'environ trois mille litres de tafia, invite les personnes qui se trouveraient en mesure de faire cette fourniture à adresser leurs propositions, sous pli cacheté, au secrétaire de l'ordonnateur.

PARTIE NON OFFICIELLE

Commerce de la France pendant les quatre premiers mois de 1869.

Le commerce de la France avec les puissances étrangères a compris à l'importation, pour les 4 premiers mois de l'année 1869, une valeur s'élevant à 934,771,000 francs, au lieu de 1,088,746,000 fr. en 1868, ce qui produit pour l'année 1868 une différence en plus de 134,395,000 francs, reposant plus exclusivement sur une importation exceptionnelle de céréales. En laissant l'importation des céréales de côté pour 1868, on arrive au chiffre de 894 millions, inférieur à celui de 934 millions atteint en 1869, lequel se trouve en outre supérieur à celui de toutes les années précédentes.

Il s'est importé moins de viande et de pain qu'en 1868 ; cette diminution sur la viande, quoique la consommation devienne plus grande chaque jour, tient à ce que les agriculteurs redoublent de soin dans l'élevage du bétail, afin d'éviter les achats de bœufs qui se font à l'étranger et principalement en Allemagne et en Italie.

Les principaux produits naturels et les matières nécessaires à l'industrie ont donné un chiffre égal à celui de 1868 ; mais les produits fabriqués offrent 47 millions de plus que l'année précédente. Cette augmentation porte sur les fils, les soies, les laines, les cotons, les nattes et tresses de chapeaux de paille, les autres, l'orfèvrerie et la bijouterie, les ouvrages en caoutchouc, les modes et les fleurs artificielles, les objets de collection hors de commerce, la parfumerie et les plumes de parure.

L'exportation présente le chiffre de un milliard 52,925,000 fr. pour 1869, au lieu de 899,568,000 en 1868, ce qui donne pour l'année actuelle un résultat de plus de 133,357,000 francs ; mais malgré cette augmentation, elle se trouve au-dessous de l'année 1866, qui présentait le chiffre de 1,557,516,000 francs.

L'exportation porte principalement sur les objets manufacturés et sur les produits de l'agriculture : tissus de soie, de laine, de coton, de chanvre, cordages de chanvre, orfèvrerie et bijouterie, horlogerie, coutellerie, voitures suspendues, article de Paris. Les modes et les fleurs se font remarquer par une hausse sensible ; il en est de même des confections et de la lingerie.

L'exportation des vêtements confectionnés pour hommes a aug-

menté d'une façon sensible. Cette industrie, qui prend aujourd'hui le plus grand développement en France, se concentre principalement à Paris, d'où elle répand ses produits sur le monde entier. La France a exporté à l'étranger, par le paquebot-annonciateur Angélique, la Nouvelle-Géorgie, pour une valeur de 510,638 francs, au lieu de 148,900 francs en 1868, ce qui constitue pour l'année actuelle une augmentation de 361,738 francs.

Les armes donnent lieu à un très-grand mouvement d'affaires ; la hausse considérable qui s'est manifestée depuis quelques années tient à la fois à la bonne confection des armes françaises et aux modifications apportées par toutes les nations dans leurs armements. Le chiffre d'exportation pour 1869 est de 1,165,000 francs.

Les vins, parmi les productions de l'agriculture, fournissent, malgré leur prix élevé, une exportation dont le chiffre s'est élevé à 108 millions, au lieu de 85 millions en 1868, ce qui donne pour les quatre premiers mois de 1869 un excédent de 23 millions.

Le commerce des fromages, des œufs et du beurre avec l'étranger s'accroît chaque jour.

Le chiffre de l'exportation des métaux précieux s'est élevé à 239 millions, au lieu de 233 en 1868, différence en plus 6 millions en 1869.

Il s'est produit sur l'ensemble des droits perçus par la douane une augmentation de 3 millions. Les boissons donnent 4 millions, les tabacs 2 millions ; quant au sucre indigène, il a diminué de 2 millions ; mais les sucres étrangers, coloniaux ont par cela même abondé, et par ce fait, les perceptions se sont élevées à 35 millions de francs en 1869, tandis qu'elles n'avaient atteint que 34 millions en 1868.

La navigation qui joue un grand rôle dans le mouvement commercial, a compris, dans à l'année qui a la sortie, 16,309 navires, et 225,412, différence en plus 468. La nouvelle loi sur la marine marchande, basée sur les nouvelles facilités de crédit et de contribution passivement au développement des importations et des exportations.

(Monitor de la Flotte.)

FAITS DIVERS

Le président du Board of Trade, M. J. Bright, a reçu une députation du comité des promoteurs du projet de tunnel sous-marin entre Calais et Douvres.

Lord Grosvenor, président de ce comité, membre du Parlement anglais, a expliqué à M. Bright les progrès de l'entreprise. Le projet a été d'abord soumis à l'empereur Napoléon III et au gouvernement français ; une commission d'hommes spéciaux a été chargée, par ce dernier, d'étudier le projet ; elle a fait un rapport favorable à la possibilité de son exécution. Dans la pensée qu'une entreprise de cette importance, ayant un caractère international, méritait de recevoir l'appui et des encouragements matériels des deux gouvernements, les promoteurs demandent que la France et l'Angleterre garantissent chacune un intérêt de 1/2 sur une somme de 50 millions de francs qui serait employée à creuser deux tunnels parallèles destinés à unir les deux côtes.

Le gouvernement français désire, avant de se prononcer, savoir ce que le gouvernement compte faire. Le but de la démarche du comité auprès de M. Bright est de le prier de soumettre le projet au cabinet anglais, en l'appuyant.

M. Bright s'est fait expliquer plusieurs points techniques du projet et a promis à la députation de saisir ses collègues de cette affaire à la première occasion.

On nomme châlins les métiers du boue et de la brebis. Ces métiers, très-nombreux au Chili, où ils forment des troupeaux entiers, produisent une fourrure d'une grande valeur commerciale, qui est due à la fabrication des étoffes du plus haut prix ; leur chair est de beaucoup supérieure à celle de la chèvre, et même, au dire des connaisseurs, elle égalait, si elle ne la surpassait, celle du mouton.

De plus, la femelle est moins laitière, ce qui n'a pas lieu pour les chèvres, hautes et jument ; enfin les châlins se reproduisent d'eux-mêmes et constituent une vraie souche montono-chèvre. On a pris pour avoir plaisir, dit le Cosmos, que la création d'une race de châlins est déjà tentée en Algérie. M. de Bray, intimement convaincu que ce projet peut parfaitement réussir sous ce beau climat, s'est adressé, dès le mois de juin dernier, à l'Académie d'Hippocrate, qui a mis le plus aimable empressement à lui céder un bouc et une chèvre de sa belle et pure race du Thibet. Depuis, le général de Wimpfelm, auquel l'Algérie devra en grande partie l'amélioration de sa race ovine, a aussi cédé à M. de Bray quatre bœufs mérinos de Ben-Chica, et lui a, en même temps, confié un magnifique bouc angora, de la bergerie impériale.

Le crapaud est très-abondant aux Antilles et surtout à Cuba, où il est bien vu dans toutes les maisons. Il s'y promène sous les lits, sous les tables, et, dit le Naturaliste canadien, jusque sous les jupes des dames, sans que personne songe à l'inquiéter. Cette protection n'est que la juste récompense des services qu'il rend en faisant une chasse continuelle aux blattes qui sont le fléau de ces habitations. Un Anglais, de passage à Cuba, allait se mettre au lit, quand il aperçut cinq crapauds de belle taille qui se promenaient dans la chambre ; il sonna aussitôt et demanda le grand cric qu'on le débarrassa de ces bêtes singulières ; sur quoi un enfant, prenant grand soin de ne pas blesser les utiles animaux, s'en empara et vint les déposer doucement dans un autre appartement. (Courtes.)

